

LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DANS LE SECTEUR DES GRANDES CULTURES

En 2016, le Recensement de la relève agricole établie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis d'estimer que les grandes cultures sont la principale source de revenu de 14 % des jeunes agriculteurs au Québec. Cette proportion est un peu plus élevée qu'en 2006 (11 %) et 2011 (13 %). La relève agricole établie est formée de tous les jeunes agriculteurs et agricultrices de moins de 40 ans possédant au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

LA RELÈVE FÉMININE MOINS PRÉSENTE DANS LE SECTEUR

- En 2016, la proportion de jeunes agricultrices dans le secteur des grandes cultures atteint 19 %, soit une légère hausse comparativement à 2006 (18 %), mais une baisse par rapport à 2011 (20 %). Les femmes représentent 27 % de l'ensemble de la relève agricole établie en 2016.
- Dans ce secteur, la relève âgée de 35 à 39 ans représente 57 % des jeunes, soit une proportion plus élevée par rapport à 2006 (42 %) et à 2011 (46 %) (tableau I). L'âge moyen est de 34,9 ans, tandis qu'il est de 34,2 ans pour l'ensemble des productions.
- En 2016, on constate que 35 % des jeunes de la relève agricole dans les grandes cultures sont établis depuis au moins dix ans, comparativement à 37 % en 2011 (tableau II).

TABLEAU I RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, EN 2006, 2011 ET 2016

ÂGE	GRANDES CULTURES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Moins de 25 ans	5 %	5 %	4 %	3 %
De 25 à 34 ans	53 %	49 %	40 %	41 %
De 35 à 39 ans	42 %	46 %	57 %	56 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU II RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016

NOMBRE D'ANNÉES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de cinq ans	37 %	34 %	28 %
De cinq ans à moins de dix ans	26 %	31 %	35 %
Dix ans et plus	37 %	35 %	38 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Dans certains tableaux et dans certaines figures, la somme des pourcentages indiqués peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.

PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES S'ÉTABLISSENT PAR DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

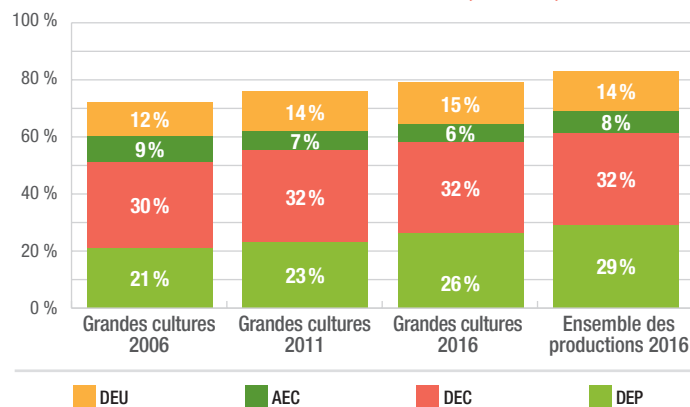
- Depuis 2006, on observe une hausse de la proportion des jeunes du secteur des grandes cultures dans les régions de Montréal, Laval, Lanaudière et de la Chaudière-Appalaches, mais une baisse dans la région de la Montérégie. Néanmoins, les régions affichant la plus haute proportion de jeunes dans le secteur demeurent la Montérégie-Est (26 %) et la Montérégie-Ouest (17 %) en 2016 (tableau III).
- Pour 32 % de la relève agricole du secteur, le plus haut diplôme obtenu est le diplôme d'études collégiales (DEC). Parmi les jeunes titulaires d'un DEC, 38 % sont spécialisés en gestion et technologies d'entreprise agricole et 39 % ont une spécialisation non agricole. Ces proportions sont semblables à celles de l'ensemble de la relève (figures 1 et 2).
- En 2016, les jeunes dans ce secteur ont privilégié le transfert de l'entreprise familiale comme mode d'établissement dans une proportion de 49 %, ce qui est moins élevée que pour l'ensemble des productions (56 %) (figure 3).
- En moyenne, les jeunes du secteur ont pensé s'établir sérieusement en agriculture à l'âge de 20,2 ans et l'ont fait à 26,4 ans. Pour l'ensemble des secteurs au Québec, ces moyennes sont de 20,2 ans et 26,0 ans respectivement. Depuis 2011, on observe une légère hausse de la proportion des jeunes issus du milieu agricole, qui sont plus nombreux à en provenir que l'ensemble de la relève (79 % comparativement à 74 %) (tableau IV).
- Pour s'établir, 54 % des jeunes de la relève du secteur ont réalisé un plan d'affaires, comparativement à 57 % pour l'ensemble de la relève. Les jeunes établis dans ce secteur d'activité sont locataires d'actifs agricoles dans une proportion de 42 %, alors que pour l'ensemble de la relève agricole québécoise cette proportion atteint 35 % (tableau IV).

TABEAU III RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, EN 2006, 2011 ET 2016

RÉGION ADMINISTRATIVE	GRANDES CULTURES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Bas-Saint-Laurent	3 %	4 %	4 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 %	3 %	3 %	5 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	2 %	2 %	1 %	4 %
Mauricie	3 %	3 %	4 %	3 %
Estrie	4 %	5 %	5 %	10 %
Outaouais	1 %	1 %	2 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	2 %	3 %	3 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	1 %	<1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	4 %	5 %	7 %	21 %
Montréal-Laval-Lanaudière	7 %	8 %	11 %	6 %
Laurentides	2 %	3 %	4 %	4 %
Montérégie-Est	32 %	28 %	26 %	13 %
Centre-du-Québec	13 %	12 %	12 %	13 %
Montérégie-Ouest	22 %	22 %	17 %	7 %

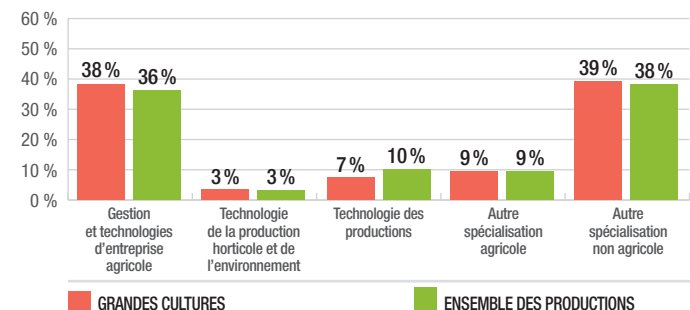
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 1 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

FIGURE 2 SPÉCIALISATION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES, EN 2016



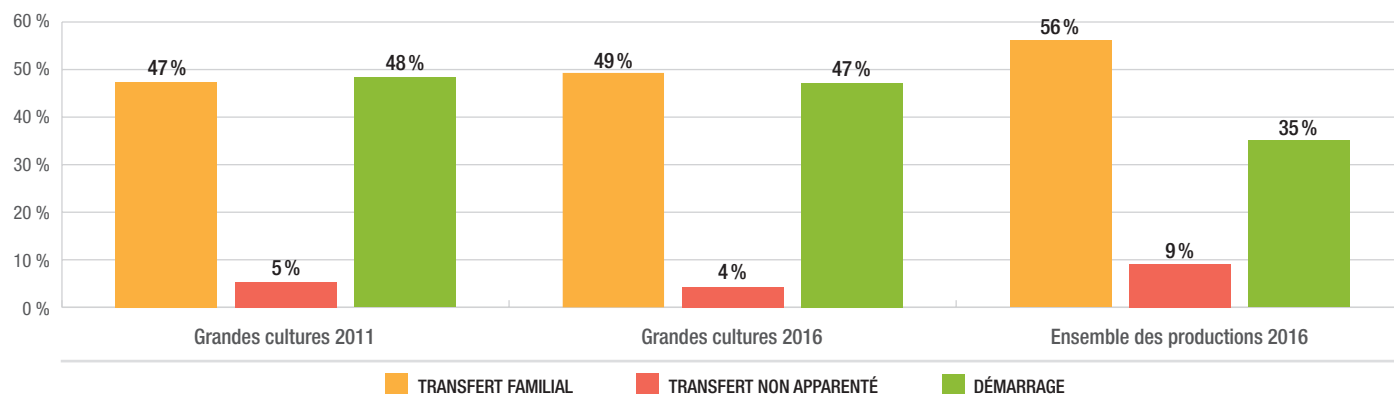
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

TABEAU IV CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DE LA RELÈVE DU SECTEUR AU MOMENT DE S'ÉTABLIR, EN 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	20,7 ans	20,2 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	25,6 ans	26,4 ans	26,0 ans
Enfants de parents agriculteurs	78 %	79 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	90 %	91 %	90 %
Rédaction d'un plan d'affaires	52 %	54 %	57 %
Participation à une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	9 %	7 %	13 %
Contrat avec un intégrateur	6 %	5 %	7 %
Location d'actifs agricoles	42 %	42 %	35 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 3 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE MODE D'ÉTABLISSEMENT, EN 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

UNE PLUS FAIBLE UTILISATION DES SERVICES-CONSEILS ET DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- La plupart des services-conseils sont moins utilisés dans le secteur des grandes cultures que dans l'ensemble des productions. Ce sont les services d'un comptable, fiscaliste ou planificateur financier (66 %) ou d'un conseiller en financement (45 %) qui sont les ressources les plus populaires en 2016. Dans l'ensemble des productions, ces services sont retenus par la relève dans des proportions de 69 % et 49 % respectivement (tableau V).
- La majorité des sources de financement ont été moins utilisées par les jeunes du secteur que par l'ensemble de la relève en 2016. La Financière agricole du Québec (47 %) et l'emprunt auprès d'un établissement financier (67 %) sont les deux sources de financement les plus populaires du secteur (tableau VI).

TABLEAU V PROVENANCE DES SERVICES-CONSEILS UTILISÉS PAR LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SERVICE-CONSEIL	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Conseiller en relève et formation du MAPAQ	11 %	9 %	11 %
Conseiller technique	23 %	28 %	26 %
Conseiller en financement	50 %	45 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	67 %	66 %	69 %
Conseiller en gestion	21 %	19 %	24 %
Centres régionaux d'établissement en agriculture	5 %	5 %	11 %
Organismes locaux	5 %	7 %	16 %
Autres personnes ou organismes	8 %	7 %	7 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

TABLEAU VI SOURCES DE FINANCEMENT UTILISÉES PAR LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2011 ET 2016

SOURCE DE FINANCEMENT	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Don	22 %	23 %	29 %
Héritage	8 %	7 %	6 %
Aide financière de La Financière agricole du Québec	49 %	47 %	62 %
Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	14 %	14 %	19 %
Emprunt d'un établissement financier	71 %	67 %	65 %
Aide financière du centre local de développement	6 %	6 %	16 %
Aide financière de la Société d'aide au développement des collectivités	2 %	3 %	6 %
Prêt de quota d'une fédération spécialisée	6 %	6 %	29 %
Financement de la part d'un membre de la famille	31 %	28 %	26 %
Aide financière de Financement agricole Canada	n.d.	19 %	16 %
Autres sources de financement	7 %	3 %	5 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

DES JEUNES ENTREPRENEURS AGRICOLES QUI SONT PROPRIÉTAIRES MAJORITAIRES

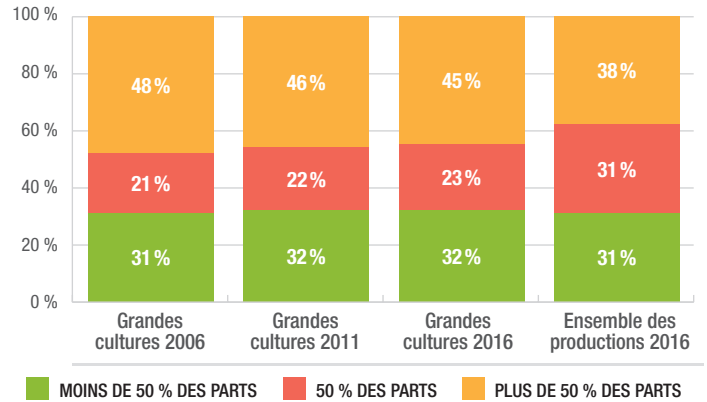
- Dans le secteur des grandes cultures, la proportion des jeunes établis dans des entreprises générant plus de 250 000 \$ annuellement est passée de 26 % à 32 % entre 2011 et 2016. Cette proportion est de 47 % pour l'ensemble des productions (tableau VII).
- Dans le secteur, 45 % des jeunes étaient actionnaires majoritaires au moment du Recensement de la relève agricole établie de 2016, ce qui représente une baisse depuis 2006 (48 %) et 2011 (46 %). Cette proportion reste supérieure à la moyenne de l'ensemble des productions qui se situe à 38 % (figure 4).
- Depuis 2011, la proportion de jeunes établis en grandes cultures qui sont locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement a augmenté, passant de 32 % à 35 %. En 2016, les jeunes du secteur ont plus souvent recours à la location de terres que ceux de l'ensemble des productions (26 %).
- Au cours des douze mois ayant précédé le recensement, 65 % des jeunes ont rapporté un travail à l'extérieur de l'entreprise, ce qui représente une légère hausse comparativement à 2011. Pour l'ensemble des productions, cette proportion atteint 42 % (tableau VIII).
- Dans le secteur, 49 % des jeunes utilisent un véhicule d'épargne personnel, comparativement à 48 % pour l'ensemble de la relève agricole québécoise (tableau IX).

TABLEAU VII RÉPARTITION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR PAR CATÉGORIE DE REVENUS, EN 2011 ET 2016

CATÉGORIE DE REVENUS	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2011	2016	
Moins de 10 000 \$	15 %	10 %	7 %
De 10 000 \$ à 24 999 \$	12 %	11 %	7 %
De 25 000 \$ à 49 999 \$	13 %	12 %	8 %
De 50 000 \$ à 99 999 \$	14 %	16 %	11 %
De 100 000 \$ à 249 999 \$	20 %	19 %	17 %
De 250 000 \$ à 349 999 \$	7 %	8 %	11 %
De 350 000 \$ à 499 999 \$	6 %	7 %	12 %
De 500 000 \$ à 999 999 \$	10 %	10 %	15 %
1 000 000 \$ et plus	3 %	7 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

FIGURE 4 RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR SELON LE POURCENTAGE DE LEURS PARTS DANS L'ENTREPRISE, EN 2006, 2011 ET 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

PARTS DÉTENUES DANS L'ENTREPRISE PAR LA RELÈVE DU SECTEUR (EN MOYENNE)	GRANDES CULTURES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
	65 %	63 %	63 %	58 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU VIII TRAVAIL ET REVENU HORS DE L'ENTREPRISE AGRICOLE CHEZ LA RELÈVE ÉTABLIE DU SECTEUR, EN 2006, 2011 ET 2016

CARACTÉRISTIQUE	GRANDES CULTURES			ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016
	2006	2011	2016	
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	59 %	63 %	65 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	48 %	63 %	64 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	52 %	69 %	67 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

TABLEAU IX PROPORTION DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE DU SECTEUR UTILISANT UN OUTIL D'ÉPARGNE, EN 2016

ANNÉE 2016	GRANDES CULTURES		ENSEMBLE DES PRODUCTIONS 2016	
	CELI	REER	CELI	REER
Outils d'épargne	49 %		48 %	
Type d'épargne	49 %	74 %	52 %	74 %

Les sigles CELI et REER signifient respectivement « compte d'épargne libre d'impôt » et « régime enregistré d'épargne-retraite ». Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.